

# Procédure de classification nationale pour les porteurs d'un trouble du spectre autistique (TSA)

Pour pouvoir participer à une compétition nationale ou régionale, un sportif doit être classifié.

La classe d'un sportif lui est attribuée s'il transmet à la LHF une preuve de son trouble, soit :

- Diagnostic formel de TSA
- Déclaration de TSA par un médecin ou un psychologue (à l'aide de [l'attestation LHF](#))

## Les étapes de l'obtention de la classification nationale

- 1) Être affilié à la LHF.
- 2) Se procurer le [\*formulaire de demande de classification nationale – troubles du spectre autistique\*](#) sur le site internet de la LHF.
- 3) Obtenir une des preuves du trouble citées ci-dessus.
- 4) Transmettre le formulaire de demande de classification et ses annexes (dont la preuve du trouble) à la LHF via cette adresse : [classification@handisport.be](mailto:classification@handisport.be).
- 5) Dans les 7 jours suivants la réception de l'attestation, la LHF inscrit le sportif sur la liste des sportifs classifiés LHF (disponible sur le site de la LHF).
- 6) Le sportif est classifié et peut participer aux compétitions nationales.

## Le résultat de la classification nationale

Les médecins des fédérations, ophtalmologues, classificateurs ou NEO peuvent seulement attribuer un B-statut national (Belgique). Avec ce statut, les sportifs peuvent participer aux compétitions régionales ou nationales. Le B-statut est une condition pour pouvoir s'inscrire à une session de classification internationale.

- Le *B-New* est un statut intermédiaire pour les jeunes et sportifs débutants.
- Le *B-Confirmed* est accordé aux sportifs dont la déficience est stable.
- Le *B-Review with date* est accordé aux sportifs dont la déficience peut encore évoluer ou si les médecins ou classificateurs veulent faire une observation complémentaire. Dans ce cas, une date ou une période pour une reclassification est déterminée (généralement 2 ans).
- Le *B-Not Eligible* est un statut donné aux sportifs dont la déficience n'est pas reconnue pour pratiquer une discipline donnée. Certains circuits de compétition nationaux incluent les sportifs NE.
- Le *B-Not Completed* est un statut donné aux sportifs si la classification n'a pu être finalisée par le classificateur.